



24/03/2022

SIGNATURE DE CONVENTION AVEC LE PRH76

Ce matin a été signé une convention entre la Ville de Montivilliers, représenté par son Maire Jérôme DUBOST, le CCAS, représenté par Edith LEROUX, et le Pôle Ressources Handicap 76, représenté par Nathalie MARIE.

Le Pôle Ressources Handicap 76 accompagne les familles et les professionnels pour faciliter l'accès des enfants et des jeunes à des besoins particuliers dans les accueils individuels et collectifs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, hors champ scolaire. Le Pôle Ressources Handicap 76 est un service gratuit.

Cette signature s'inscrit dans la stratégie du plan de lutte contre la pauvreté et dans le cadre des actions déclinées par le Pôle des Solidarités de la Ville de Montivilliers autour de l'inclusion des publics.

La convention a notamment pour objet de définir la mise en œuvre de deux types de permanences les 1er et 3ème mardi de chaque mois : l'une en destination des publics de 9h à 12h au sein de la Maison des Solidarités (regroupant le CCAS et la Maison France Services), l'autre à destination des professionnels de 14h à 17h au Centre social Jean Moulin.

Ce partenariat vise notamment à permettre à chaque enfant un accueil de qualité en milieu ordinaire, adapté à sa situation et à ses besoins, à rassembler les différents acteurs du territoire, à soutenir les parents d'enfants à besoins particuliers et d'enfants en situation de handicap, à soutenir les professionnels du milieu ordinaire dans leur pratique d'accueil d'enfants en situation de handicap.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr